

Inondation : 24 communes vauclusiennes reconnues en état de catastrophe naturelle



Suite aux grosses pluies survenues le dimanche 21 septembre dernier, une vingtaine de communes vauclusiennes ont été reconnues en état de catastrophe naturelle. Les sinistrés ont jusqu'au lundi 27 octobre inclus pour faire une déclaration auprès de leur assurance.

Suite aux évènements météorologiques survenus le 21 septembre dernier, une procédure accélérée de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été initiée par le gouvernement.

En Vaucluse, 25 communes ont présenté une demande, mais 24 ont été reconnues en état de catastrophe naturelle : Aubignan, Avignon, Beaumes-de-Venise, Caromb, Carpentras, Caumont-sur-Durance, Châteauneuf-de-Gadagne, Entraigues-sur-la-Sorgue, La Bastidonne, La Roque-sur-Pernes, Le Beaucet, Le Pontet, Le Thor, L'Isle-sur-la-Sorgue, Loriol-du-Comtat, Mazan, Mérindol, Monteux, Mormoiron, Pernes-



les-Fontaines, Pertuis, Puget-sur-Durance, Sorgues, et Villes-sur-Auzon.

Les personnes sinistrées, résidant dans l'une de ces 24 communes, ont jusqu'au 27 octobre inclus pour déclarer les dégâts subis auprès de leur compagnie d'assurance.

Le dossier présenté par la commune d'Orange n'a pas bénéficié de la procédure accélérée, mais sera étudié dans le cadre de la procédure normale. Les communes qui ont déposé leur demande au titre de la procédure accélérée hors délai et celles qui ne l'ont pas encore introduite, peuvent encore solliciter la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle dans le cadre de la procédure normale.

Coulon Calavon, quand seront pris au sérieux les risques d'inondation ?



Ecrit par le 2 décembre 2025



L'association <u>Actions Coulon</u> se bat depuis 2014 afin que soient pris en compte les risques véritables d'inondations tus ou minorés dans d'anciennes études. Objectif ? Sécuriser l'homme, les bâtis et l'emploi dans un environnement plus respectueux de la nature. Une conscience qui ne peut être valorisée que dans une vision de stratégie globale de gestion du risque inondation.



Ecrit par le 2 décembre 2025



Actions Coulon de gauche à droite : Jean-Pierre Venissac de Caumont ; Pierre Leclerc de l'Isle-sur-la-Sorgue ; Edith Bouchet du Thor et Patrick Bertrand de Cavaillon

«Avec le dérèglement climatique, le risque d'inondation ne fait que croître chaque année, alimenté par d'autres facteurs tels que l'urbanisation, l'artificialisation des sols, y compris dans les zones très inondables, commence Pierre Leclerc, président d'Actions Coulon. Or, l'inaction à prendre en charge le risque inondation est très dangereux.» Le collectif s'inquiète également d'études, de constructions et de démolitions de digues, notamment sur Cavaillon, possiblement dictées par différentes logiques qui statuent sur le fait d'inonder certains quartiers plutôt que d'autres. Dans la ligne de mire également ? Le projet du SIRCC, Syndicat intercommunautaire Rivière Calavon-Coulon.

Un projet du Sircc obsolète

Pour Actions Coulon, «le projet du Sircc, datant de 30 ans, reste obsolète et constitue un danger avec la destruction annoncée de ripisylves -arbres et arbustes qui retiennent la terre en bordure d'eau-. Même chose pour la construction et la démolition de digues à Cavaillon -déjà refaites en 2012- potentiellement



Ecrit par le 2 décembre 2025

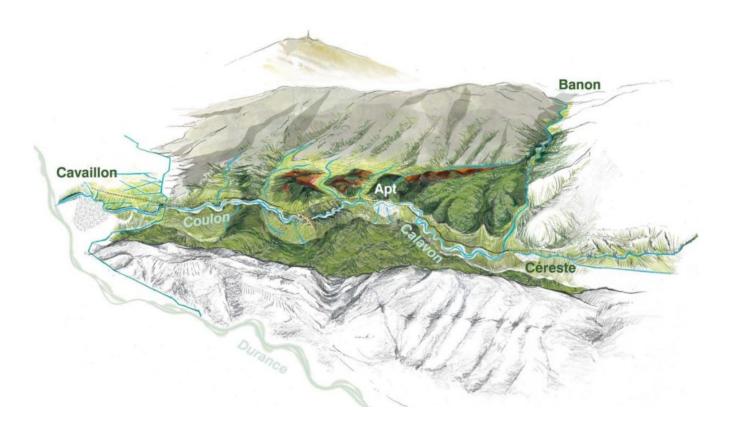
trop fragiles face aux inondations, et réclamant un budget conséquent possiblement mal valorisé. «Les vieux paysans les ont regardées, les ont trouvées inégales et disent que lorsqu'elles seront submergées, elles s'écrouleront sur elles-mêmes, ne changeant pas le cours de l'inondation, ni la préservation des quartiers. On ne voit pas de véritables avancées dans la protection de la population des inondations et cette inaction, ou ces prises de décisions locales, par les élus, nous font envisager que le risque inondation n'est pas pris au sérieux et qu'il est dangereux pour la population qui n'est, par ailleurs, pas consciente des enjeux et des dangers auxquels elle aura à faire face.»

Actions Coulon

Pierre Leclerc, président de l'association, Edith Bouchet, habitante du Thor, Patrick Bertrand de Cavaillon et Jean-Pierre Venissac de Caumont ainsi que les 150 membres du collectif militent pour une concertation du PPRI -Plan de prévention des risques d'inondation du Calavon-Coulon aval, de celui de la Durance pour Avignon, de l'élaboration des plans de prévention des risques naturels majeurs ; l'organisation de réunions communales d'information...

Ce que veut Actions Coulon?

«Que les habitants de villages et villes particulièrement inondables aient conscience des risques encourus en cas de fortes inondations. Ainsi les membres d'Actions Coulon évoquent deux territoires de Vaucluse sans PPRI -Plans de prévention des risques d'inondation-: 'Avignon-Durance' et 'le Calavon-Coulon-Aval' n'ayant pas fait l'objet, pourtant réglementaire, d'un PPRI parce que la préfecture éluderait, depuis plus de 23 ans, les consultations obligatoires.



Copyright Mairie de saint Martin de Castillon Communication

Des quartiers en question

«Plus prosaïquement, l'agglomération de Caumont et le quartier des Vignères -qui se situe entre Cavaillon et Le Thor- pourraient être l'objet de graves déversements d'eau en cas d'inondation, alors qu'un petit quartier cavaillonnais dénommé 'Le Grés', moins peuplé, serait, lui, préservé, relève Pierre Leclerc, qui dénonce là un manque d'équité dans la prise de risque inondation des quartiers, selon que l'on se trouve en rive gauche ou droite, la rive gauche étant la plus préservée de la montée des eaux.»

Une vision élargie et pérenne plutôt qu'un choix clivant

Pour Actions Coulon : « il n'est plus pensable, désormais, que des travaux d'aménagement de protection contre les crues opèrent un effet bénéfique localement mais transfèrent, vers d'autres zones, un risque accru des dommages. Pour l'association, un large éventail d'aménagements ruraux et urbains peuvent participer au ralentissement des écoulement d'eau, de pluie, via des retenues sèches, des haies, des forêts, des marais, des fossés, des zones humides, des bandes enherbées, des bassins versants, des bassins d'orages...»

Collective ambition

Dans la réalisation des bonnes idées, l'association relève «la construction de 3 bassins de rétention en cascade construis en amont du village Saze afin d'en réduire le risque d'inondation, par son maire également à la tête de Protection inondation du Grand Avignon. Par ailleurs, des membres d'Actions Coulon élargissent les investigations en s'informant sur ce qui se fait en France et en Europe et partagent leur expérience de ce qui se fait en Vaucluse afin de collecter des idées et process plus innovants et adaptés à la typologie topographique et géologique du département et des départements limitrophes, ainsi que des cours d'eau traversant le territoire.»

De nouveaux modèles

Actions Coulon, qui se veut force de propositions, explore également des alternatives aux digues -modèle potentiellement obsolète - comme le ralentissement dynamique avec une modélisation des crues, localisations, ordre d'arrivée et de décalage des pics de crues ; l'hydrologie régénérative qui consiste en un aménagement du paysage de façon à ralentir le cycle de l'eau, notamment en conservant les paysages agricoles en amont des bassins versants. Cela a pour conséquence de ralentir, répartir, infiltrer et stocker les eaux de pluie et de ruissellement.



Ecrit par le 2 décembre 2025



Copyright Actions Coulon Début 2016

Des habitations construites dans d'anciens lits de rivières

Actions Coulon dénonce «des quartiers et habitations bâtis dans les lits majeurs d'anciennes rivières comme c'est le cas de Caumont ou encore du quartier de baigne-pieds à Avignon, qui accueille les équipements hospitaliers d'Avignon : hôpital, Ephad -Etablissement pour personnes âgées dépendantes-, cliniques, laboratoires, funérarium, crematorium, entreprises, alors que cet espace est inondable par le Rhône, la Durance, les ruissellements, les remontées de nappes phréatiques, le canal du Puy et par les ruptures du barrage de Serre-Ponçon.

Des études orientées, un discours officiel brouillé?

Actions Coulon va plus loin, signalant des études orientées dans des scenarii prenant en compte des niveaux de crues allant dans le sens de leurs conclusions. Ainsi, si le Ppri et le Tri -Territoires à risques importants d'inondation- évoquent « des crues du Rhône qui n'iraient pas jusqu'au remblai SNCF, au niveau de Baigne-pieds à Avignon, les eaux du Rhône arrivant par le nord seraient susceptibles, via Monclar et la Rocade, d'inonder la moitié de Baigne-pieds, et, notamment la zone dévolue aux gens du voyage.»



'Quand c'est flou c'est qu'y a un loup'

« Inondabilité par le Rhône, la Durance, par ruissellement, par remontées des nappes, par le canal du Puy, par ruptures du barrage de Serre-Ponçon, via le remblai ferroviaire en direction d'Arles... Les études, qui sont nombreuses, n'utilisent pas les mêmes éléments de référence. Conclusion ? Pas de vision d'ensemble, ni locale, ni pertinente. Pas non plus de lisibilité, lors des périodes d'inondations, de ce qui peut advenir lorsque les fleuves, les rivières prennent de l'ampleur, lorsque les épisodes météorologiques plombent le ciel, rien qui ne puisse renseigner efficacement le grand public et le préparer au 'risque inondation',» résume Pierre Leclerc.



Copyright Actions Coulon, décembre 2019

L'objet du collectif

Actions Coulon a pour objet la veille, l'alerte et la proposition de solutions sur les différents problèmes posés par la rivière du Calavon-Coulon. Les risques d'inondation, l'entretien de sa végétation, ses fonds, ses ponts et ses digues. Les projets d'aménagement pour lutter contre ses débordements. Le plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) lancé par le Préfet depuis 2002. La gouvernance du syndicat intercommunal en charge de cette rivière qui a la particularité de déborder en dehors de son bassin versant : sur celui des Sorgues et celui de la Durance. Communes principalement concernées : Cavaillon, Robion, l'Isle, le Thor, Gadagne, Caumont.

Le Calavon-Coulon

Le Calavon-Coulon parcourt 84 km, depuis sa source située à 747 m d'altitude, sous le village de Banon, jusqu'à Cavaillon, où il rejoint la Durance, à une soixantaine de mètres d'altitude. Tout au long de son



parcours, il traverse 20 communes : Banon, Simiane la Rotonde, Oppedette, Viens, Céreste, Saint Martin de Castillon, Castellet en Luberon, Caseneuve, Saignon, Apt, Roussillon, Bonnieux, Goult, Les Beaumettes, Ménerbes, Oppède, Maubec, Robion, Cavaillon, et Caumont-sur-Durance où le Calavon se jette dans la Durance.

Les infos pratiques

Actions Coulon ; 3 allée des Libellules 84 800 l'Isle-sur-la-Sorgue ; <u>www.actions-coulon.fr</u> ; <u>pierreleclerc@live.fr</u> ; 06 14 51 01 20

Crue du Rhône : l'accès à Avignon sera très difficile



Ecrit par le 2 décembre 2025



En raison des volumes d'eau tombés depuis plusieurs heures en amont de département et plus particulièrement dans les cours d'eau cévenols, le niveau du Rhône est monté d'un mètre sur Avignon en moins de 7 heures. Et cela va continuer cette nuit où l'accès à Avignon le long du Rhône sera très difficile.



La Ville d'Avignon va basculer la circulation sur une seule voie le long des remparts entre Saint-Lazare et le pont de l'Europe. La mesure est effective dès aujourd'hui depuis 17h. Dans la foulée (18h), les sorties et les entrées des parkings du Palais des Papes et de l'Oratoire ne seront plus accessibles.

Toujours à partir de 18h, la municipalité va également procéder à la fermeture totale des voies entre la RD225 (route du docteur Pons) au niveau de la bretelle d'accès vers Avignon et les bretelles de sortie du pont de l'Europe. Enfin, le pont du royaume depuis les Angles et le pont Daladier, dans les deux sens, seront aussi fermés.

« Le dispositif de sécurité de montage des batardeaux est enclenché. Ainsi les portes et poternes côté Rhône seront fermées dès 17h », complètent par ailleurs les services de la Ville d'Avignon.

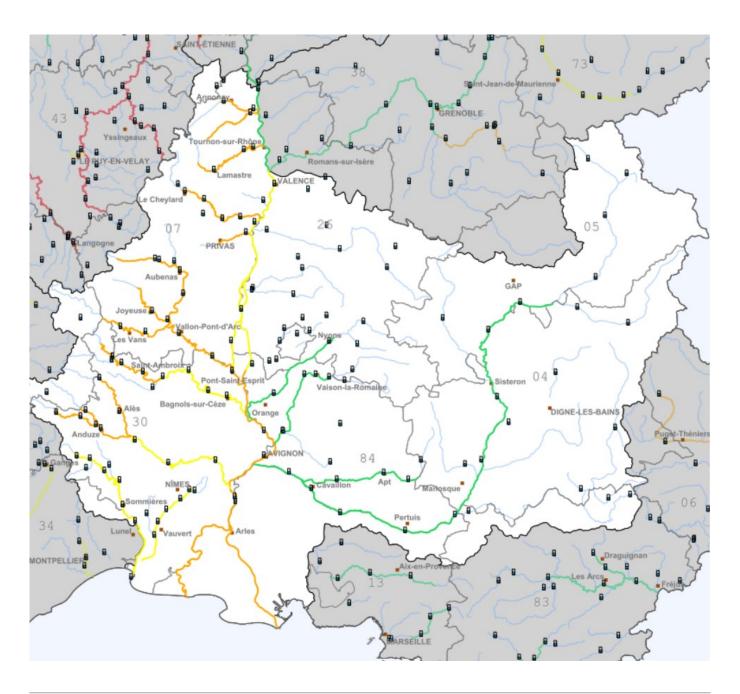
Situation plus préoccupante en Haut-Vaucluse

« Une crue des cours d'eau cévenols est actuellement en cours, explique <u>le service Vigicrues.gouv.fr</u>. Par propagation vers l'aval, une hausse progressive des débits est observée sur ce tronçon du Rhône depuis cette nuit, et devrait se poursuivre durant toute la soirée ainsi que la nuit prochaine. Ces débits resteront élevés durant la journée de vendredi, avec très localement l'atteinte des niveaux de débordements dommageables. »

Le niveau du Rhône devrait donc s'élever au-delà des 5 mètres dans <u>le secteur d'Avignon</u> 4m77 à 16h40 contre 3m78 ce matin à 9h) qui a été passé en Alerte Orange. Le seuil des 5m60 pourrait même être approché vers minuit.

La situation est encore plus préoccupante dans le Haut-Vaucluse (également placé en alerte orange) où le niveau du Rhône est actuellement de 8m46 à 16h50 contre 4m90 ce matin à 6h à <u>la station de mesure de Pont-Saint-Esprit</u>.

Ecrit par le 2 décembre 2025



Risque de crue : Fermeture des parkings des

Ecrit par le 2 décembre 2025

allées de l'Oulle



En raison des conditions météorologiques en amont d'Avignon et sur son bassin versant, le Rhône devrait atteindre 4,50 mètres cette nuit. C'est pour ces raisons de sécurité, que la municipalité d'Avignon a décidé de fermer les parkings des allées de l'Oulle et des allées Antoine Pinay (côté île de la Barthelasse). Ils seront fermés jusqu'à demain dans la matinée. Le stationnement sur le Quai de la Ligne est interdit également à partir de ce soir jusqu'à demain dans la matinée.

Jusqu'à nouvel ordre, la circulation est toutefois maintenue sur le long des allées de l'Oulle.

Avis de vigilance de la préfecture

Dans le même temps, la préfecture de Vaucluse annonce l'activation vigilance crue de niveau jaune sur le Rhône.

« À la suite de l'épisode pluvio-orageux qui a impacté jusqu'en matinée les Cévennes gardoises et ardéchoises, les apports des cours d'eau Cèze, Gardon et Ardèche vont contribuer, par propagation, à



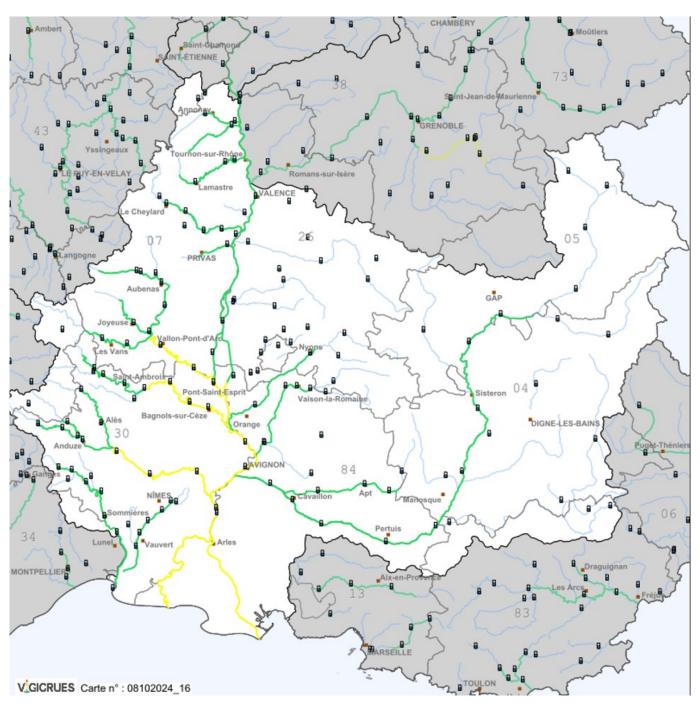
générer une crue du Rhône, explique les services de la préfecture. Les débits augmenteront progressivement à partir de cet après-midi avec un pic de crue envisagé en fin de soirée. Cette crue du Rhône devrait rester faible, mais les premiers débordements non dommageables pourraient localement être atteints. »

La préfecture appelle à la vigilance et rappelle :

- de se tenir informé auprès des autorités,
- d'éviter de pratiquer des activités nautiques,
- de ne pas s'engager pas sur une route immergée, même partiellement,
- de se conformer à la signalisation routière.

Par ailleurs, n'hésitez pas à vous informer régulièrement de l'évolution de la situation en écoutant les médias locaux (France Bleu Vaucluse 100.4 FM) et en consultant le site Internet du service de prévision des crues : www.vigicrues.gouv.fr.





L.G.



Avignon : réouverture des Allées de l'Oulle



Fermées à la circulation et au stationnement depuis plusieurs jours, les allées de l'Oulle à Avignon sont



de nouveau accessibles.

En effet, le Rhône ayant retrouvant un niveau correct, les agents de la ville sont à pied d'œuvre pour nettoyer les limons laissés par le fleuve sur la chaussé et le parking, afin de permettre la réouverture des voies à la circulation.

La circulation sera de nouveau possible à partir de 17h ce dimanche 17 décembre, et le parking de l'Oulle accessible, dès demain matin lundi 18 décembre.

L.G.

Avignon : Les allées de l'Oulle inondées dès ce soir



Alors que <u>la partie basse des allées de l'Oulle est fermée à la circulation depuis plusieurs jours</u> en raison



des risques inondations du Rhône, la commune d'Avignon vient d'annoncer qu'elle avait fait procéder à l'ouverture des vannes

« Compte tenu de la pression exercée par les eaux du Rhône sur les digues des allées de l'Oulle depuis plusieurs jours, et de la lenteur annoncée de la décrue du fleuve, nous sommes contraints de procéder à l'ouverture des vannes ce jour et donc d'inonder une partie du parking des allées de l'Oulle afin d'exercer une contre pression sur la digue », explique la ville.

Le retour à une situation normale, et donc la réouverture des voies, interviendront dans les prochains jours, lorsque tout risque sera écarté. En attendant, la circulation dans les deux sens se fera donc le long des remparts.

L.G.

Avignon : Fermeture des allées de l'Oulle à partir de 20h



Ecrit par le 2 décembre 2025



De fortes pluies étant enregistrées actuellement en amont d'Avignon, cumulées à la fonte de neige, la ville d'Avignon vient de décider de procéder à la fermeture de la voie de circulation des allées de l'Oulle, le long des bords du Rhône (depuis le Pont Saint-Bénézet jusqu'au Pont de l'Europe).

Cette mesure de sécurité sera effective dès ce soir, mardi 12 décembre, à partir de 20h et cela jusqu'à





nouvel ordre. En attendant, la circulation dans les deux sens se fera donc le long des remparts de la cité des papes.

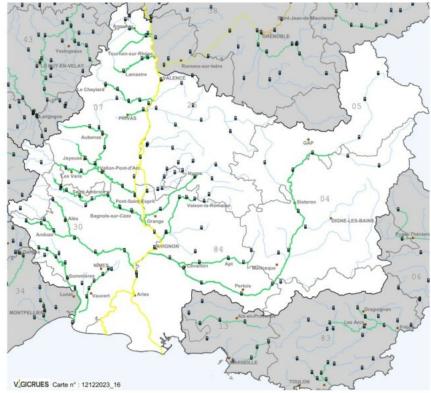
« Sous l'effet de la propagation des crues du Rhône amont et de l'Isère, les débits vont progressivement augmenter à partir de la fin de journée en Vaucluse, confirment les services de la Préfecture. Des premiers débordements non dommageables pourraient localement être observés sur les zones habituellement inondables. Les débits devraient rester soutenus cette nuit et les jours suivants. »

Dans ce contexte, la préfecture de Vaucluse conseille de rester vigilant :

- en se tenant informé auprès des autorités ;
- en évitant de pratiquer des activités nautiques ;
- en ne se engageant pas sur une route immergée, même partiellement ;
- en se conformant à la signalisation routière.

Informez-vous régulièrement de l'évolution de la situation en écoutant les médias locaux (France Bleu Vaucluse 100.4 FM) et en consultant le site Internet du service de prévision des crues : www.vigicrues.gouv.fr

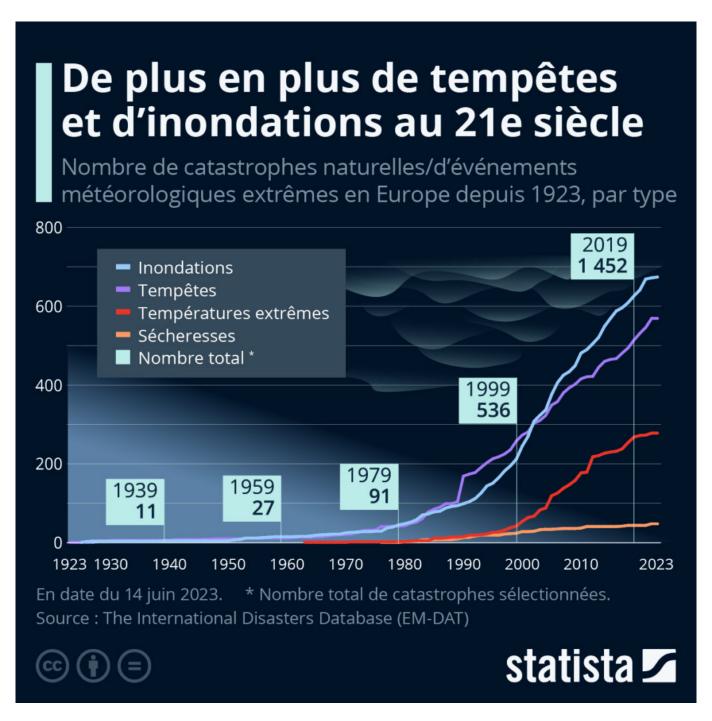






De plus en plus de tempêtes et d'inondations au 21e siècle





Les effets du changement climatique ne se font plus seulement sentir dans les régions particulièrement vulnérables du globe, comme les zones arides du continent africain, l'Asie du Sud-Est ou les îles des Caraïbes – l'Europe est également confrontée à une hausse des phénomènes météorologiques extrêmes et des catastrophes naturelles, comme le montre le graphique ci-dessus basé sur le <u>suivi</u> de la base de données internationales sur les catastrophes (EM-DAT).



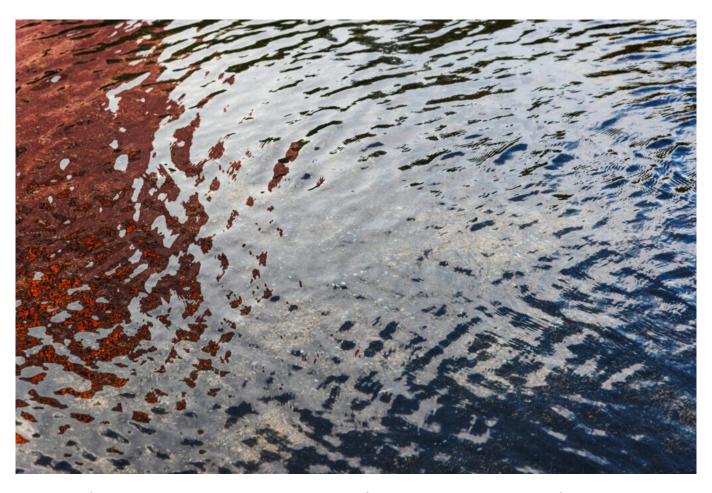
Plus de 1.500 événements météo tels que des <u>sécheresses</u>, inondations, <u>températures extrêmes</u> et tempêtes se sont produits dans toute l'Europe entre 1923 et juin 2023, dont les deux tiers au cours du 21e siècle seulement. Bien que la base de données intègre également des catastrophes naturelles qui ne sont pas en corrélation avec le changement climatique, cette accumulation d'événements au cours des 20 dernières années souligne le rôle majeur du <u>réchauffement</u> dans cette évolution. Les inondations (674 événements recensés) et les tempêtes (569) constituent la plus grande part des catastrophes naturelles enregistrées, les températures extrêmement élevées ou basses (278) occupent la troisième place, tandis que le nombre de sécheresses (48) est comparativement plus faible.

Claire Villiers, Statista.

Calavon-Coulon : enquête publique ouverte concernant le plan de prévention des risques d'inondation



Ecrit par le 2 décembre 2025



Une enquête publique portant sur le projet d'élaboration du plan de prévention du risque d'inondation du Calavon-Coulon amont sera ouverte à partir du 25 avril et jusqu'au 26 mai.

Ce plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) concerne les communes de : Apt, Bonnieux, Beaumettes, Cabrières-d'Avignon, Caseneuve, Castelet, Gargas, Gignac, Gordes, Goult, Joucas, Lacoste, Lioux, Maubec, Ménerbes, Murs, Oppède, Roussillon, Rustel, Saint-Martin-de-Castillon, Saignon, Saint-Saturnin-lès-Apt, Viens et Villars.

Le dossier d'enquête sera consultable dans les quatre mairies sièges de l'enquête publique (Apt, Cabrières d'Avignon, Goult et Saint-Saturnin-les-Apt) et sur les sites <u>vaucluse.gouv.fr</u> et <u>registredemat.fr</u>. Le public pourra consulter le dossier et consigner ses remarques sur le registre papier dans l'une des quatre communes sièges de l'enquête ou les adresser par écrit.

La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public dans les quatre mairies sièges selon le calendrier suivant :

- Mardi 25 avril de 9h à 12h à la mairie d'Apt;
- Mardi 2 mai de 14h à 17h à Saint-Saturnin-les-Apt;



- Vendredi 5 mai de 9h à 12h à Cabrières d'Avignon ;
- Mardi 9 mai de 14h à 16h à Goult ;
- Lundi 15 mai de 14h à 17h à Saint-Saturnin-les-Apt ;
- Lundi 22 mai de 14h à 17h à Cabrières d'Avignon;
- Mardi 23 mai de 9h à 12h à Goult ;
- Vendredi 26 mai de 14h à 17h à Apt.